REGLEMENT INTERIEUR ET DE CHASSE VOLET ANNUEL SAISON 20/20...... ACCA / AICA Fusion (Rayer la mention inutile)

de

	<u>bre</u>		<u>Ta</u>
Oomiciliés et résidents			
chasseurs extérieurs			
utres :			
Cartes temp	<u>ooraires</u>		
<u>Oartes temp</u>	D/ulada	Espèce	Tar
<u>Modalités</u>	<u>Période</u>		101
	Periode		101
	Periode		101
	Periode		10
<u>Modalités</u>			
	générale, elles ont un car		



2. Temps et modalités de chasse par espèce

_	•
4	
_	3

<u>Attention</u>: seules les dispositions plus contraignantes que l'arrêté préfectoral doivent figurer ici

PETITS GIBIERS			
Espèce	Période d'ouverture	Jours de chasse	Modalités (quotas)
Autre	s dispositions : (à précis	er) 	

	GRANDS GIBIERS		
Espèce	Mode de chasse	Jours de chasse*	Modalités (quotas)
Sanglier	Battue		
ounge.	Individuelle et approche		
Chevreuil	Battue		
chevicum	Individuelle et approche		
Cerf	Battue		
CCIT	Individuelle et approche		
Chamois	Approche		

^{*(}Si plus restrictif que l'arrêté préfectoral)



Au	tres dispositions : (à préciser)
3.	Organisation en équipes de battue et modalités de répartition des bracelets de plan de chasse
4.	Règles de partage du gibier

5. <u>Discipline : liste des infractions et montant des amendes</u>

Nature de l'infraction	Montant de l'amende*
Infraction aux dispositions législatives ou règlementaires en vigueur (exemple : chasse sans permis, par temps prohibé, dans la réserve, de nuit, etc.).	€
Non-respect des récoltes et propriétés	€
Infraction aux dispositions du SDGC	€
Chasse en dehors des heures et jours fixés par l'Assemblée Générale	€
Non-respect des consignes données au début de la battue	€
Tir d'un animal ou d'un gibier dont la chasse est interdite ou dépassement du plan de chasse ou du tableau journalier	€
Non-respect aux règles de sécurité	€
Autre infraction (préciser)	€
Autre infraction (préciser)	€

^{*}montant qui ne peut dépasser 150€ (article R. 422-63 16° du code de l'environnement)



6. Sonneries et codes de sécurité (facultatif)

Co	ode des sonneries
Début de chasse	
N	Mort d'un animal :
Lièvre	
Renard	
Sanglier	
Chevreuil	
Faon	
Biche	
Daguet	
Cerf	
Fin de chasse	
	e, qui annule et remplace tout règlement antérieur, a été
NOM et Prénom du président :	NOM et Prénom du secrétaire :
Signature :	Signature :
Validé par la Fédération Départementale d	des Chasseurs du Jura
Arlay, le	